Préface d'Annick Le Douget

Ne croyez jamais notre ami Pierrick Chuto quand il s'engage devant vous, avec insistance et solennité, la main droite levée, à ne plus jamais écrire un seul livre après celui qui vient de paraître ! C'est une promesse que, Dieu merci, pour notre plus grand plaisir, il est incapable de tenir tant le stylo le démange dans l'heure qui suit le serment…

Il eût été dommage que ce livre *Double jeu* ne voie pas le jour. Car Pierrick Chuto nous présente un sujet encore peu abordé dans la région, celui de la collaboration pendant l'Occupation et celui de l'épuration judiciaire. Le personnage central de son ouvrage est Grégoire Le Du, son ″tonton Le Du‟, époux de sa chère tante, un industriel quimpérois au comportement pour le moins ambigu dont l'entreprise Eldé, ″semi-grossiste en tissus et confection‟, a été réquisitionnée par les Allemands en octobre 1940. Ses relations avec l'occupant se nouent ainsi, et, au fil du temps, deviennent régulières, amicales même. Les réceptions données aux officiers ennemis dans sa belle propriété de Keranguily à Plogonnec n'échappent pas aux voisins, tout comme ses visites assez fréquentes à la Feldkommandantur n'échappent pas aux Quimpérois…

Par ailleurs, l'oncle n'est pas étouffé par les scrupules lorsqu'il s'agit de pratiquer à grande échelle le marché noir, et cela se sait aussi dans la région. Enfin, il adhère au Parti national breton, mouvement collaborationniste de la Seconde Guerre mondiale, honni par l'immense majorité des Bretons.

Bref, au fur et à mesure qu'il s'enrichit par son trafic, son rejet, et celui de son épouse Louise, s'accroît dans le public. Il fait l'unanimité contre lui dans la population… qui en vient à porter contre lui de très graves accusations.

Dès lors, sur ces premiers éléments que Pierrick Chuto propose à ses lecteurs, on ne peut qu'admirer son courage d'entamer une enquête sans complaisance sur son ″Tonton Le Du″, une investigation dont les résultats risquent d'être pour lui fort décevants.

Mais en réalité, grâce à ses recherches approfondies, sa quête de vérité se transforme et dévoile peu à peu une autre facette de l'oncle, honorable, qui vient contrebalancer ses agissements de ″mauvais Français″, ceux de collaborateur économique fréquentant l'ennemi. En effet, malgré les risques encourus, il s'avère que Grégoire Le Du a usé de toute son influence auprès de l'occupant pour apporter son aide à plusieurs victimes de l'oppression et de la barbarie nazies, et de rendre service à la Résistance, au point de devenir suspect aux yeux de la Gestapo.

Les témoignages figurant au dossier judiciaire sont édifiants, même si les faits qu'ils décrivent souffrent parfois de n'être pas datés. Le lecteur les découvrira dans ces pages.

Ces témoignages étaient des pièces capitales pour les avocats de la défense dans les dossiers ouverts par les cours de justice. Rappelons que les cours de justice, tribunaux d'exception, ont été instaurées par l'Ordonnance du 26 juin 1944 pour pratiquer l'épuration après la guerre. Une chambre civique, instituée

auprès de chacune de ces juridictions, était compétente uniquement pour réprimer les affaires d'indignité nationale.

C'est devant la chambre civique du Finistère que Grégoire Le Du comparaît le 20 mars 1945. Le concept de ″l'indignité nationale‟ est posé par l'Ordonnance du 26 août 1944 : tout Français qui s'est rendu coupable d'une activité antinationale s'est déclassé et il n'est plus qu'un citoyen indigne dont les droits doivent être restreints. L'indignité nationale est qualifiée de crime que la peine de « dégradation nationale » sanctionnera ; c'est une peine infamante, comportant un certain nombre d'incapacités, de déchéances et de privations de droits.

On peut bien sûr répéter que les hommes ont tous leur part d'ombre et déplorer l'ambivalence de leurs comportements. Ce livre sans concessions nous dépeint un être humain avec ses failles, certes assoiffé de réussite sociale et aimant l'argent, mais étrangement indifférent à sa réputation, comme si la vie n'était pour lui qu'un jeu, et la guerre, le théâtre de ses succès… une source majeure d'étonnement…

Annick Le Douget

Docteur en Sciences humaines et sociales, Annick Le Douget est une spécialiste reconnue de l'Histoire de la justice en Bretagne.

Parmi ses derniers livres en date, on peut citer :

Guérisseurs et sorciers bretons au banc des accusés (2017),

Crimes d'autrefois dans le Pays de Fouesnant (2019),

Deux empoisonneuses bordelaises, *Henriette Canaby et Thérèse Desqueroux* (2020), Geste Éditions,

Étonnants imposteurs (2022),

Tourmente sur la cour d'assises du Finistère.
Affaires Seznec, Herriquet, Biollay, Kervarec (2024),

*La pègre quimpéroise entre Résistance et banditisme***.**
Le crime de la Salle Verte à Ergué-Gabéric en 1946 (2025) Arkaé.

Site : annick.ledouget.fr